



COMMUNIQUE DE PRESSE

P&V acquiert une partie des activités de Zurich Financial Services en Belgique et crée Vivium

Bruxelles, 13 février 2004. Après approbation par les différentes instances de contrôle de l'accord d'octobre 2003 entre le groupe P&V (P&V) et Zurich Financial Services (Zurich), le transfert de propriété des portefeuilles concernés entre les deux compagnies d'assurances a eu lieu.

L'accord : acquisition par P&V des activités sur le marché des particuliers et des PME

L'accord concerne l'acquisition, par P&V, des activités Non-Vie de Zurich sur le marché des particuliers et des PME en Belgique. P&V acquiert également l'entière responsabilité du portefeuille Accidents du Travail et Assurances de Groupe ainsi que les activités Vie de Zurich en Belgique. La totalité du portefeuille ainsi transféré représente, fin 2003, environ 250 millions EUR.

Zurich restera toutefois actif en Belgique sur le marché des grandes entreprises dans la branche Non-Vie (Corporate Business) par le biais de Continental Europe Corporate.

Vivium et Vivium Life : deux sociétés spécifiquement dédiées au courtage

Les activités transférées seront gérées dans deux entités juridiques distinctes, exclusivement dédiées au courtage. Le personnel de Zurich actif dans les activités transférées (400 personnes) sera désormais employé par les deux sociétés anonymes mentionnées ci-dessus.

Vivium et Vivium Life témoignent de l'engagement à long terme du groupe P&V d'être un partenaire de référence dans le courtage. Elles nous permettent de garantir le maintien d'une culture orientée vers le courtage et la continuité des relations avec les courtiers. Pour ce faire, les deux sociétés pourront compter sur les compétences et le savoir-faire du personnel de Vivium.

Cet accord, ainsi que celui conclu précédemment avec ERGO, représente pour P&V un pas important dans la stratégie multicanal amorcée il y a quelques années déjà. Cette stratégie, guidée uniquement par des objectifs à moyen terme, est définie en tenant compte du seul contexte belge.

P&V : un groupe coopératif belge d'assurances

P&V est une compagnie d'assurances coopérative belge fondée en 1907. L'encaissement du groupe, au 31 décembre 2003, s'élevait à environ 505 millions EUR (Belgique et Luxembourg). Le groupe commercialise ses produits via un réseau d'agents exclusifs salariés, des agents indépendants, une cellule spécifique pour les institutions, Actel (une société de vente directe), le réseau HMC et, à partir d'aujourd'hui, un important réseau de courtiers.

Pour plus d'informations : Marnic Speltdoorn
Directeur Communication
02/250.91.05 ou 02/250.92.09